

INFORMATION IMPORTANTE POUR LA DEMI-PENSION
A PARTIR DU LUNDI 03 NOVEMBRE 2025



**TOUT REPAS NON RESERVÉ SERA FACTURÉ
AU TARIF MAXIMUM (4.58€)**



Rappel : Sans réservation vous n'êtes pas prioritaire vous passez donc
en fin de service.

ATTENTION UN REPAS RÉSERVÉ = UN REPAS FACTURÉ MÊME SI VOUS NE PASSEZ PAS À LA CANTINE



Pour manger à la cantine l'esprit tranquille, pensez à réserver ou déréserver la veille

